

4.A - Document Graphique de Zonage
Plan Local d'Urbanisme
Planche Nord

AGENCE du MONTAUBAN
60 Avenue de Bérni
Albi - 82001
82001 MONTAUBAN Cedex
Tél 05 63 86 44 22

AGENCE du GRENADE
100 rue des Pyrénées - BP 3
31000 GRENADE/GARONNE
Tél 05 61 60 50 70

Fax 05 63 86 14 82
urbactis@urbactis.fr
www.urbactis.fr

Nos compétences
Urbanisme & Paysage
Ingénierie VRD
Etudes hydrauliques
Géomètre-Expert
A.M.O. patrimoine
Modélisation 3D & BIM
Préstations par drone
Cartographie & SIG

Plus de 25 personnes
à votre service

Urbactis est détenteur des archives des cabinets de Géomètres-Experts : Philippe FRANCOIS, Sébastien LE PAGE,
Pierre BRANDER, Jean-Louis DEBART, Henry THIBET et André BLANCHOT



Echelle : 1/5 000
Dossier n°160008

N°	Référence Cadastre	Lieu-dit
01	0B0206	PORTAL
02	0A0049	AL PECH
03	0A0049	AL PECH
04	0A0563	VERDIER
05	0H0483	LA TASRINE
06	000039	LA FAVIERE
07	0F0165	FENDUILLET
08	0B0948	GULHOU
09	0E0404	AULIE
10	0B0889	LARDOLLE
11	0C0355	LABOURDETTE
12	0C0388	LACRAVE
13	0C0396	LACRAVE
14	0C0142	POURRIOLE
15	0H0444	VIGNAL REDON
16	0E0980	BOSQUETS

N°	Description	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Elargissement de voie	Commune	250
2	Maison médicale	Commune	1967
3	Elargissement de voie	Commune	310
4	Elargissement de voie	Commune	196

N°	Description	Reference Cadastre	Lieu-dit
01	Fontaine de Saint-Paul	0B0012	SAINT PAUL
02	Lavoir d'Espagnol	0B0660	LABOURDETTE
03	Pré paréol de Merlanes	0F0536	LES VERGIES
04	Chêne vert et cyprès de l'église d'Espagnol	0C1143	EGLISE D'ESPAGNEL
05	Fontaine du cimetière de Molières	0H1408	PECHOURDOL
06	Point du Vert	E	CAUDIE
07a	Stèle de la Fon Grande	0H1408	LA GARRIGUE
07b	Fontaine de Fon Grande	0F0430	LA FON GRANDE
07c	Bâtiment des anciennes pompes de la Fon Grande	0H1408	LA FON GRANDE
08	Caveau de Sainte Arthemie	0H1408	SAINT ARTHEME
09	Cedres du Coule	0F0106	COUTIE
10	Les 3 cyprès de la Perrine	0H0166	LA PERRINE
11	Passerelle de la forge Promenade du plateau	AB0275	RUE DE LA GARRIGUE
12	Passerelle de la forge Promenade du plateau	AB0275	RUE DE LA GARRIGUE
13	Ancien Couvent	AB0150	La Ville
14	Ancienne Maisie	AB0157	La Ville
15	Chapelle Saint Paul	0B0016	SAINT PAUL
16	Eglise de Molières	AB0039	LES BOUSSIES
17	Eglise de Sainte Arthemie	0D461	SAINT-ARTHEME
18	Eglise de Saint Nazaire	0C0079	SANT-AZAIRE
19	Eglise d'Espagnol	0C1143	EGLISE D'ESPAGNEL
20	Eglise de Saint Christophe	0E185	SAINT-CHRISTOPHE
21	Eglise de Saint Amans	0D0154	SANT-AMANS
22	Château d'Espagnol	AC0048	ESPAGNEL
23	Maison à colombages Espagnol	AC0085	ESPAGNEL
24	Maison à colombages	AB0108	LAVILLE
25	Maison à colombages	AB0108	LAVILLE
26	Maison à colombages	AB0108	LAVILLE
27	Maison à colombages	AB0115	LAVILLE
28	Maison bourgeoise	AB0415	LAVILLE
29	Moulin de Cey d'Aze (XVème)	0A0247	LES NAUVES
30	Pigeonnerie	AB0048	CLAUD DE LA GARRIGUE
31	Château Sainte Arthemie	0D037	SAINT-ARTHEME
32	Eplanade du souvenir français	AB Dom public	LAVILLE
33	Parc Winchester	AB0048	LES BOUSSIES
34	Haut du chemin de Pestou	0F Dom public	BARRAGE
35	Mur du plateau	AB Dom public	LAVILLE
36	Mur du presbytère et du clocher	AB0480	LES BOUSSIES

Légende

Zonage

- U1 : Secteur urbain correspondant au centre-ancien de la commune
- U2 : Secteur urbain correspondant aux quartiers récents sous forme d'habitat lâche
- Uh : Secteur urbain correspondant aux hameaux
- UL1 : Secteur urbain liée à la base de loisirs de Malivert
- UL11 : Sous secteur urbain correspondant au camping de Merlanes
- UL12 : Sous secteur urbain correspondant au camping de Malivert
- UX : Zone d'activités comprenant de l'industrie, artisanat, commerce, services.
- AU : Zone ouverte à l'urbanisation soumise à une orientation d'aménagement et de programmation
- AUa : Secteur ouvert à l'urbanisation dans la continuité des hameaux soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- AU0 : Zone non équipée fermée à l'urbanisation
- AUe0 : Zone à urbaniser fermée exclusivement réservé à l'installation d'équipements publics
- N : Zone naturelle à protéger
- NL : Zone naturelle liée aux activités de la base de loisir de Malivert
- NT : Secteur naturel lié aux activités touristiques du domaine de Merlanes
- NTn : Secteur naturel lié aux activités touristiques du domaine de Massoulac
- A : Zone Agricole
- AP : Secteur agricole protégé à forts enjeux paysagers.

Autres Informations

- Espace soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Emplacements réservés selon les dispositions du Code de l'Urbanisme
- Espaces présentant un intérêt écologique et/ou paysager à préserver en l'état au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Zone humide à préserver selon les dispositions de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Espaces et secteurs contribuant aux continuités écologiques selon les dispositions de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Elément du patrimoine bâti naturel et paysager à préserver au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- Espace soumis au risque d'inondation
- Sentier de randonnée à préserver selon les dispositions de l'article L151-38 du code de l'urbanisme
- Elément du patrimoine bâti naturel et paysager à préserver au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- Bâtiment agricole pouvant faire l'objet d'un changement de destination selon les dispositions de l'article L151-11-2° du code de l'urbanisme
- Elément du patrimoine bâti naturel et paysager à préserver au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- Sites Archéologiques